



Autorisation parentale – Sorties plage



Une fois par semaine, le Nomicamp passe une journée à la plage de Nominique afin de profiter d'une journée baignade, pique-nique et jeux extérieurs. Un sauveteur est toujours sur les lieux lors de ces sorties et les animateurs du camp de jour ont des rôles bien déterminés afin d'assurer la sécurité des enfants dans l'eau et hors de l'eau (responsables de l'eau, responsables du vestiaire et responsables du terrain).

J'affirme avoir pris connaissance des informations ci-dessus et en tant que parent ou tuteur, j'accepte que mon enfant _____ participe aux journées plage prévues au calendrier des activités du Nomicamp pour l'été 2022.

Quelques questions sur les aptitudes de nageur de votre enfant :

- 1- Votre enfant suit-il ou a-t-il déjà suivi des cours de natation : _____
- 2- Si oui, depuis combien de temps ou pendant combien de temps : _____
- 3- Votre enfant utilise-t-il un équipement de flottaison? _____
- 4- Si oui, lequel (veste, bouées au bras, bouée au torse et bras, etc.)? _____
- 5- Votre enfant nage-t-il régulièrement à la maison, fréquence? _____
- 6- Votre enfant s'est-il déjà baigné dans un lac? _____

Déplacement à la plage :

Comme la plage municipale est située à 3,4 kilomètres du site du Nomicamp, les enfants doivent être en mesure de se déplacer à vélo sur toute la distance. Par conséquent, afin de participer à la sortie plage, les enfants doivent avoir à leur disposition un vélo en bon état et un casque. Un rappel sera fait chaque semaine dans la programmation.

Nom du parent en lettres moulées

Signature

Date